



# La Vie du Cercle

CERCLE ALGÉRIENISTE ASSOCIATION CULTURELLE DES FRANÇAIS D'AFRIQUE DU NORD

N°165

8 novembre 2025

**L'édito : Que le temps passe vite !!!**

(06 29 58 59 07 - [bernard.cini@aliceadsl.fr](mailto:bernard.cini@aliceadsl.fr))

Chers Algérienistes, Chers Amis,

Vous pouvez vous rendre compte que nous sommes un petit peu en retard pour vous annoncer notre prochaine conférence. J'espère néanmoins que vous serez nombreux à y participer, et pour ceux qui le souhaitent, prendre part au repas qui suivra.

Le temps passe trop vite, surtout lorsque l'on est encore en activité. En effet, quatre semaines entre deux conférences est un temps un peu trop juste pour rédiger, mettre en page, imprimer et envoyer une nouvelle Vie du Cercle que nous avons souhaité complète. J'espère que vous apprécierez l'effort que nous avons mis à sa réalisation.

Le temps passe vite, sauf pour ceux qui sont emprisonnés. A la date où je rédige cet édit, cela va faire quasiment un an que notre ami Boualem Sansal est embastillé dans les geôles du pouvoir algérien. Du côté de l'Etat français, silence radio. Nous

apprenons qu'il a souhaité être hospitalisé, sa santé étant fragile, rien n'y fait. La France et sa diplomatie sont aux abonnés absents. C'est pour cette raison que j'ai souhaité vous transmettre un petit résumé de la soirée de Mobilisation organisée lors de notre dernier Congrès national.

A ce sujet, la prochaine revue L'Algérieniste de décembre, que vous recevez directement chez vous, sera exceptionnellement consacrée à cet événement majeur dans la vie de notre association, qui s'est déroulé à Perpignan en septembre dernier.

Le temps passe décidément bien vite et avec lui, la mémoire quelques fois s'efface.

Qui se souvient encore, qu'à la fin de la guerre d'Algérie, le pouvoir mettra en place "un formidable système répressif, à travers des juridictions d'exception", pour juger et condamner les combattants de l'Algérie française ?

C'est le sujet passionnant que nous vous proposons d'abord, lors de notre conférence du 30 novembre.

A cette occasion, notre invité, Grégoire Finidori se fera un plaisir de vous dédicacer son livre dont est tirée sa conférence.

En attendant de vous revoir, portez-vous bien.

Avec toute mon amitié,  
Bernard Cini



PS : Pour faire suite à mon dernier édit (la Vie du Cercle du 20 septembre), le Conseil municipal de la Ville de Bourg-lès-Valence, a adopté, le 8 octobre dernier, la proposition faite par Mme Mourier, de la plantation d'un olivier en hommage à Ilian Halimi.

**Notre prochain rendez-vous : Conférence**

## "Les juridictions d'exception à la fin de la guerre d'Algérie"

(à travers les procès des généraux Challe, Salan, Jouhaux et Zeller) Conférence présentée par Grégoire Finidori

Le **Dimanche 30 novembre 2025 à 10h30**

Salle G<sup>al</sup> Edmond Jouhaud, Centre Culturel des rapatriés, 5 rue Digonnet - 26000 Valence  
Participation à la conférence pour les personnes ne restant pas au repas (apéritif offert) : 4 €

Conférence et repas ouverts à **TOUS !**

### La conférence :

En étudiant les grands procès de la fin de l'Algérie française, Grégoire Finidori, découvre avec intérêt ce que le procureur général Antonin Besson, qui avait requis dans l'affaire Challe et Zeller, a appelé dans son ouvrage *Le Mythe de la justice*, "le dessous des cartes". Notre intervenant le montrera à travers sa conférence.

Après avoir introduit le sujet dans le contexte juridique et historique de la fin de la IV<sup>e</sup> République, puis le retour au pouvoir du général de Gaulle, le conférencier expliquera comment le revirement de la politique algérienne du chef de l'Etat va susciter une série de crises conduisant, à partir de 1961, à la création de juridictions de pure circonstance : Haut Tribunal militaire, "petit" tribunal militaire, tribunal de l'ordre public et Cour militaire de justice.

Notre invité fera revivre certaines grandes figures de cette époque : les généraux Challe, Salan, Jouhaud et Zeller, et portera un regard professionnel sur ces juridictions et sur la façon dont ces affaires ont été jugées.

### Le conférencier :

Conseiller honoraire à la Cour de cassation, Grégoire Finidori, jeune adolescent, avait suivi les procès de la fin de la guerre d'Algérie.

Licencié en droit, titulaire du certificat d'aptitude à la profession d'avocat, il entre en 1972, après un service militaire en qualité d'officier de réserve en Allemagne, à l'Ecole nationale de la magistrature (ENM). Il exerce ses fonctions au parquet puis au siège, et enfin à la chambre criminelle de la Cour de cassation de 2008 à 2016.

Il est chevalier de la Légion d'honneur.

Il a été, de 2013 à 2019, membre du collège de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique.

Natif de Béni-Saf (1948), il est actuellement président du Cercle algérieniste de Lyon.

Le conférencier dédicacera son ouvrage "Un formidable système répressif - Les juridictions d'exception à la fin de la guerre d'Algérie (1961-1963)", dont est tirée la conférence, à la fin de son intervention.



**Après la conférence et l'apéritif, nous vous proposons de partager le repas suivant :**

- Salade d'automne (mâche, betterave et noix),
- Choucroute garnie
- fromages secs,
- Salade de fruits,
- Bière, Vin, Café.

Vous voudrez bien renvoyer le bulletin de participation ci-joint, accompagné de votre règlement au plus tard

**le Mardi 25 novembre 2025 à :**

Bernard Cini  
12, Escaliers de Ternis - Le Petit Tournon - 07000 LYAS.  
tél. 06 29 58 59 07 - email : [contact@cerclealgerianiste2607.fr](mailto:contact@cerclealgerianiste2607.fr)



Boualem Sansal est privé de liberté depuis le 16 novembre 2024, la justice algérienne l'ayant condamné officiellement, le 27 mars dernier, à une peine de prison de 5 ans, pour avoir "nuit à l'unité nationale, à l'économie nationale, à la sécurité et la stabilité du pays".

Contrairement de déplacer l'organisation de la soirée d'hommage à Boualem Sansal, organisée dans le cadre du 45<sup>ème</sup> Congrès national du Cercle algérieniste, du Théâtre municipal au Palais des Congrès, faute de place suffisante pour accueillir l'ensemble des soutiens à notre compatriote, c'est sous son immense portrait projeté sur le mur de la salle, que plus de 500 personnes ont été accueillies et remerciées pour leur soutien à cette cause, par Suzy Simon-Nicaise, présidente nationale du Cercle algérieniste.

Après avoir revu et entendu la douce voix de notre ami, à travers la projection d'un extrait du film "Israël, le voyage interdit" réalisé par Jean-Pierre Lledo, la parole fut donnée à Maître Noëlle Lenoir, présidente du Comité de soutien international pour la libération de Boualem Sansal.

Avant de présenter les actions du Comité de soutien, elle est revenue un bref instant sur le procès de l'auteur du *Serment des Barbares*, en soulignant particulièrement son courage à vouloir s'exprimer en français et à défendre son amour de la liberté.

Alors que la présidente du tribunal l'enjoignait à parler arabe, il répondit : "Non, Madame la Présidente, je veux parler français, c'est ma langue, je parlerais français !"

A la question, pourquoi vous dites du mal de l'Algérie, du FLN, du gouvernement, il répondit : "J'écris, je suis libre et vous faites le procès de la littérature, ce n'est pas moi, c'est la liberté, c'est la liberté d'écrire, de penser !"

Puis, Maître Lenoir a rappelé la mobilisation du Comité de soutien, lors de soirée comme celle que nous avons vécue à Perpignan, auprès des politiques, Sénateurs et Députés français, dont une grande majorité d'entre eux sont membres, mais également par l'organisation d'une manifestation, du Sénat à l'Assemblée nationale, avec l'intervention des différents présidents de groupe de l'Assemblée nationale.

Mobilisation également auprès du parlement européen en obtenant, à une large majorité, une résolution demandant la libération de Boualem Sansal, citoyen européen.

Faisant le constat que la diplomatie du silence ne marchait pas, le Comité de soutien se dirige vers une stratégie de combat. Il a déposé plainte contre la ministre des affaires étrangères de l'Union Européenne, pour inaction aux propositions qu'il a émises et restées sans effet : demande d'intervention de l'ensemble des pays constituant l'Union Européenne auprès de l'Algérie, demande d'une mission médicale d'urgence qu'est en droit d'attendre tout ressortissant européen emprisonné, demande de suspension de l'accord d'association entre l'Union Européenne et l'Algérie.

Le Comité de soutien a saisi également, sans aucun espoir, la Croix-Rouge internationale, avant d'envisager d'aller plus loin sur le plan judiciaire pour ne pas laisser tomber Boualem Sansal.

Au-delà du combat mené, le Comité de soutien est également un poste d'observation qui crée des liens nouveaux à travers ses rencontres, comme avec le Cercle algérieniste, des auteurs et dessinateurs, comme Ainouche, dessinateur caricaturiste algérien, condamné à 10 ans de prisons en Algérie, soutien de Boualem Sansal, dont les dessins étaient projetés dans la salle.

L'intervention de Maître Lenoir fut longuement applaudie par l'ensemble de la salle.

Puis, c'est avec un immense bonheur que le public a accueilli la fille cadette de l'écrivain franco-algérien. Vivant à Prague, Sabeha s'est confiée sur la situation de son père, l'absence de nouvelle le concernant depuis son incarcération, et ce, malgré la lettre rédigée avec sa sœur Nawal, adressée au président français ainsi qu'à l'ambassadeur de France en Algérie.

Intimidée de se retrouver seule sur scène devant un auditoire attentif à ses paroles, elle a évoqué quelque peu sa jeunesse en Algérie, l'amour de son père pour le pays qui le vit naître et son attachement à la liberté. Son intervention fut chaudement applaudie.

Après la lecture d'un texte de Boualem Sansal d'une actualité brûlante "Lettre d'amitié, de respect et de mise en garde aux peuples et aux nations de la Terre", par Yannick Piriis, la parole fut confiée à Jean-Marc Pujol, ancien maire de Perpignan, natif d'Algérie et algérieniste de longue date, pour un témoignage d'une profonde affection envers son ami écrivain incarcéré.

Enfin, pour terminer cet émouvant hommage, la parole de conclusion fut donnée à Maître Maurice Halimi, algérieniste natif de Philippeville, éminent avocat pénaliste du barreau de Perpignan, qui dénonça la lâcheté de la France, de ses dirigeants, des grandes organisations d'avocats, de magistrats et de la Ligue des droits de l'Homme qui ne se sont pas levés pour la libération de celui qui nous alerte à travers ses textes sur l'arrivée des barbares et qui font, de cet esprit épris de Liberté, un véritable prophète.

Le soutien ne désarme pas. Le Cercle algérieniste sera toujours en première ligne pour la libération de Boualem Sansal



Suzy Simon-Nicaise



Sabeha Sansal



Jean-Marc Pujol



Maurice Halimi



Noëlle Lenoir



Yannick Piriis



Le dimanche 26 octobre, nous recevions Pierre Jarrige, spécialiste de l'Histoire de l'Aviation et pilote lui-même avec 16915 heures de vol (une paille !), pour sa conférence sur la découverte aérienne du Sahara.

La période évoquée s'ouvrait au début du XX<sup>e</sup> siècle : une époque avide d'inventions et de rêves les plus fous, comme celui de voler dans une fièvre d'imitateurs d'Icare. Au malheureux exemple de cette figure mythologique, quelques-uns connurent la casse de leur oiseau de fortune, en plein baptême de l'air, sans compter les multiples pannes de moteur. Les premières images surréalistes de ces avions constitués d'assemblages en découpé aux allures de grandes boîtes de conserve, projetées par le conférencier, n'auraient pas invité à l'essai d'un saut de l'ange nos plus braves "paras".

Avant l'avènement de l'aviation, la traversée du Sahara, sur 2.000 km, se faisait en deux mois, à dos de chameaux, en une semaine en camion et en deux jours en voiture alors que sa traversée en avion pourrait se réaliser en une demi-journée.

Avant cela, son étude ne pouvait être réalisée qu'après avoir conçu des pistes à suivre dans une étendue de territoire représentant huit fois la superficie de la France et pour laquelle nous ne détenions pas de carte ni la localisation exacte des cités à rallier. Il faut se rappeler qu'à la conquête de l'Algérie par la France, il n'existait aucune trace de piste et que seuls des nomades (les Touaregs) habitués au désert savaient se diriger, à travers les sables sur des trajets en lignes transverses pour relier Tripoli à Tombouctou (ref. J.P. Marciano). Les futures lignes aériennes envisagées, devront être le plus rectilignes possible afin d'écourter les vols.

Après les fameuses tentatives d'Alberto Santos-Dumont, pionnier brésilien de l'aviation à qui de nombreux experts attribuent le premier vol réussi d'un avion, et Henri Farman, aviateur français considéré comme l'un des pionniers de l'aviation détenteur de nombreux records de vols, l'aviateur français Louis Blériot franchissait pour la première fois la Manche à bord du fameux Blériot XI, le 25 juillet 1909, soit 30 km en 30 minutes ! Un exploit qui fit naître moult aspirations ! De nombreuses tentatives de particuliers furent alors expérimentées sur le territoire en Algérie par des pilotes pieds-noirs tentés par le vol. Désormais, on envisageait un premier vol sur Biskra. Ce n'était pas encore le Sahara mais une agglomération au Nord de cette grande étendue désertique. Il y faisait beau, il y avait de l'eau et son accès était plus ou moins facile, si on suivait la piste depuis le bout du chemin de fer.

Pour atteindre le sud du Sahara, il était envisagé, trois trajets principaux :

La première ligne des Ajjers et du Tibesti, au départ de Biskra, pour rejoindre le centre du Niger.

Ensuite la ligne du Hoggar, reliant Alger à Zinder, au sud du Niger, en passant par Tamanrasset et le Hoggar. Cette traversée était magnifique en paysages et en oasis, malgré un territoire s'avérant difficile en raison des massifs rocaillieux et de très hauts sommets (le Tahat dans le massif du Hoggar qui culmine à 2.918 m, le plus haut sommet de l'Algérie). Le Sahara n'étant pas que vagues de sable et plâtitudes.

Enfin, la ligne Tanezrouft, reliant Niamey au départ d'Oran, survolant un territoire plus plat et roulant, plus pratique pour les ravitaillements et les atterrissages, mais néanmoins sans eau.

Depuis 1918, le Breguet 14 (avion biplan de 280 ch) avait fait ses preuves et pouvait voler 70 heures. Après ce laps de temps, il était réputé pour " partir en débris » !



Le Sahara fascinait et faisait naître des désirs de traversée aérienne du Sahara. Le Colonel Vuillemin, qui était en ce temps-là simple capitaine, était de ceux-là. Arrivé à Alger avec son appareil, un Breguet 14 légèrement modifié, et son projet de conquête, il dut compter sur la volonté du général Nivelle du corps d'Armée d'Alger souhaitant que l'Algérie soit investie et participe aussi à cette aventure. Malheureusement, Le général Nivelle ne put s'embarquer dans ce projet et se fut le général Laperrine, qui avait tant sillonné le désert à dos de chameau, qui insista fortement pour participer à cette expédition tant espérée vers Tamanrasset, quitte à s'asseoir à l'arrière du biplan, sur les genoux du Sergent mécano. Ce dernier, étant de ce fait incapable d'observation durant le vol, des alentours et de la pression de l'huile dans cette posture. Dans un tel contexte, l'imprudence était de taille, mais on s'arrangeait avec la gêne pour ne pas boudier son plaisir.

Toutefois, pour des questions de sécurité, Laperrine demanda à l'Adjudant Bernard, de la mission d'Alger, de suivre l'aéroplane depuis le sol. Mais cela ne dura guère, car l'avion fut vite perdu de vue par l'adjudant. Comble de malheur pour les passagers de l'avion, ce dernier se retrouva sur le dos, après une chute et atterrissage manqué. Dans l'accident, Laperrine fut très grièvement blessé. Mis à mal, il agonisa plusieurs jours, en demandant pardon aux deux sous-officiers qui avaient survécu et se trouveraient condamnés sans aucun moyen de survie et surtout sans eau, dans cet espace inconnu. La Pro-

vidence fit que ces derniers furent sauvés et enfin désaltérés par une patrouille de soldats méharistes qui passaient par hasard dans ce coin-là, ignorant de l'organisation de cette première traversée aérienne du Sahara. Le Maréchal des logis du groupe, les ramena comme il le put vers Tamanrasset. (Mon avis : l'âme en peine de Laperrine avait dû orienter le miracle !). Le général Laperrine décédera le 5 mars 1920.

D'autres civils aspirèrent à cette grande traversée pour des raisons plus commerciales.

L'histoire peut-être la plus anecdotique, concerne Georges Estienne (fils du général Estienne très connu pour ses faits glorieux durant la grande guerre et inventeur, en 1914, des premiers chars). Attiré par le Sahara, cet ancien pilote de chasse, croit aux possibilités de la voiture à roues et envisage la création d'une route dans le Tanezrouft qu'il faut donc chercher un sol ferme et plat adapté à cette dernière. Grâce à la Compagnie générale Transsaharienne, la mission " Algérie-Niger " organisée dans le but d'établir une liaison directe et régulière entre l'Afrique du Nord et l'Afrique-Occidentale française, d'abord en automobile, puis par avion, pour le transport de voyageurs et de marchandises part donc de Figui, le 9 novembre 1923, avec quatre autos-chenilles Citroën et un avion Nieuport à ailes repliables en remorque. Ce dernier devant servir de reconnaissance aux véhicules. Malgré la casse rapide de l'avion, la mission de Georges Etienne, effectuée avec son frère, traverse en trois jours le Tanezrouft, qui se révèle particulièrement favorable aux transports automobiles et à l'atterrissage des avions.

Mais le risque de s'égarer par vent de sable, que ce soit en voiture ou en avion, reste grand.



Les deux frères ont alors l'idée de baliser la nouvelle piste du Tanezrouft, en positionnant de grands bidons vides numérotés, tous les 50 Km, tels les cailloux du Petit Poucet. C'est de cette idée qu'est né le fameux lieu-dit bien connu Bidon V, carrefour des routes sahariennes et bientôt escale aérienne.

Bidon V devient célèbre avec son hôtel improvisé dans deux carrosseries de voitures-couchettes servant d'hôtel pour les voyageurs et équipages. Il se situe à mi-distance de Ouallen et du Tessalit. Il est le relais le plus important de la piste Reggan-Gao, à 550 km de Reggan et à 250 km de la frontière du Niger. Ces bidons rendirent de grands services par la suite aux voyageurs. Il en existe encore de nos jours sur des pistes.

La ligne Tanezrouft sera par la suite équipée de voitures-couchettes Renault 20 cv à six roues permettant la traversée du Tanezrouft dans des conditions plus confortables, à la condition de ne pas oublier d'apporter son eau. A Bidon V, on boit l'eau que l'on apporte.





Enfin ce fut le Maréchal Franchet d'Esperey (un de nos deux Maréchaux Pieds Noirs avec Juin) qui atteint en 1924, dans cet avion, Reggan au fin fond du Sahara.

L'armée de l'air aura réalisé un effort considérable, tant au niveau des infrastructures que de l'aménagement des pistes, que l'on suivait en avion, des aérodromes au départ d'Alger, d'Oran ou de Constantine, avec la réalisation de nombreux abris en dur, pour se protéger du vent et par la dissémination de nombreuses pompes à carburant Shell, seule compagnie pétrolière à alimenter le Sahara du précieux liquide.

Le Sahara étant maintenant " mieux équipé ", sa traversée devenue plus rassurante du fait de ne point craindre le manque de carburant, les avions de l'Armée, comme le Breguet 14, se transformeront. Ils seront allégés et de la place sera gagnée par la diminution des réservoirs de carburant, créant ainsi la possibilité d'agrandir l'habitacle pour le transport des blessés, des malades ou des passagers. C'est ainsi que le Breguet 14 Sanitaire sera énormément utilisé pendant la guerre du Maroc pour évacuer des blessés. Nous pouvons dire que c'est ce dernier qui a favorisé la conquête du Sahara.

L'évolution technique des avions amènera à la construction d'avion plus grand, comme les premiers biplans quadrimoteurs que l'on vit apparaître dès 1925 sur la base de Colomb Béchar, dont les installations étaient extrêmement importantes, tant les espérances dans la conquête du Sahara par avion étaient importantes.

Deux hommes se passionnaient par le Sahara, Vuillemin et le Capitaine Dagnaux. Ce dernier, véritable précurseur, ne songeait qu'à créer la Compagnie civile Air Afrique afin de mettre en place un vol commercial entre Alger et Le Cap. Malgré une jambe en bois gagné comme pilote de chasse à la guerre de 14, Dagnaux et son compère Vuillemin avaient réussi à traverser le Sahara avec leur quadrimoteur.

Les esprits Pionniers de l'aviation ne ces-



saient de tenter désormais des concours de distance comme le Capitaine Arrachart dans le vol Paris - Villa Cisnéros au Maroc, en battant le premier record du monde de distance (3166 Km) sur Breguet 19. Voulant poursuivre l'aventure vers Dakar, Tombouctou et Oran. Malheureusement, durant cette dernière étape, l'équipage pourtant expérimenté, s'est perdu, et il est tombé en panne de carburant à la tombée de la nuit. Posé à In Mezzar, bloqué par la nuit, laissant là l'avion. Ils furent guidés par un nomade rencontré par hasard qui les guida vers El Goléa après 15 jours de marche. Renault, l'un des sponsors de l'aventure, leur envoya des véhicules et de l'essence et ils retrouvèrent leur avion pour retourner cette fois à Oran par les airs.

Les Belges, voulaient également aller au Congo, et battirent à leur tour le record du monde de distance de Bruxelles à Kinshasa en 50 jours sur un avion anglais. En 1926 s'établirent les étapes de futures lignes. Ensuite on vit arriver de nombreux pionniers étrangers avides d'aventure et de souffle épique, hommes et femmes inscrits pour des records, des aristocrates argentés car il fallait quelque fortune privée personnelle dans ces enjeux, des Anglais comme Malcolm Campbell, des Suisses, des Américains, des Belges ...

L'Armée, toujours intéressée par le Sahara organisa quelques traversées restées célèbres.



La croisière noire, effectuée de novembre 1933 à janvier 1934, relia Le Bourget à Bangui, en AEF (Afrique Equatoriale Fran-

çaise). Organisée par le général Joseph Vuillemin, accompagné de 30 Officiers, avec une flotte de 30 avions Potez 25, parcourront un périple de 25.000 kilomètres en 170 heures de vol (aller-retour).

Pour l'anecdote, la lutte entre l'armée de l'air et l'Aéronautique de la Marine, poussa cette dernière, sous l'impulsion de l'amiral de Laborde, à organiser La croisière Rose, reliant Tunis à Tombouctou, avec 3 Potez 25.

Enfin, en 1936, la chambre de commerce d'Alger, organisera des vols touristiques Algérie-AOF sur Potez 29. De nombreux guides touristiques, Michelin, Shell, seront publiés pour un tourisme Saharien (aérien et automobile) et la création de Rallye aérien (Rallye du Hoggar en 1938, d'Alger à Tamanrasset).

De nombreuses compagnies aériennes commerciales mêlant l'avion et le car, pour les touristes plus ou moins fortunés seront créées pour traverser le Sahara d'Alger, d'Oran vers le golfe de Guinée, Bangui ...

A noter que lors de la conférence, richement illustrée, nous fûmes touchés aussi par quelques drames du désert, dont la mort d'un pilote tombé en 1933 (William Lancaster) et dont les restes et l'appareil ne fût retrouvé que le 11 février 1962, à 60 km à l'ouest du kilomètre 296 de la piste Reggan-Gao. L'homme avait survécu 12 jours et avait écrit toute son agonie et ses dernières pensées sur le carnet de route de l'avion.

Pour preuve que les voyageurs perdus ne survivaient pas au Sahara sans eau, une autre image des restes pulvérisés d'une caravane de nomades égarés et morts de soif comme leurs bêtes en des fins atroces. Enfin, l'esprit de l'aviation et des créateurs de nouveaux appareils allaient générer une couverture mondiale de lignes et des séries variées d'aéroplanes jusqu'aux gros porteurs.

L'aventure avait bien réussi depuis le rêve de conquête du Sahara : les lignes fonctionnaient et y fonctionnent toujours...

Claire Navarro



Bien que n'ayant pas fait cette conquête aérienne du Sahara dans les conditions de l'époque, l'évocation de cette grande aventure dans les paysages désertiques donna soif à l'ensemble des participants. Ces dernières purent se désaltérer avec une petite anisette, un Martini ou quelques jus de fruits, avant de partager un bon sauté de veau aux morilles accompagné de son gratin Dauphinois.

Cette journée fut l'occasion, une nouvelle fois, de partager un bien agréable moment et de rencontrer de nouvelles personnes venues assister à cette conférence.

Un grand merci à tous !



Un repas  
entre Amis!

**Calendrier : Dates à retenir**

- **30 nov. : Conférence du Cercle algérieniste.**  
10h30 - Centre Culturel - 5 rue Dignonnet - Valence
- **5 déc. : Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France en AFN à laquelle sont associées les victimes civiles.**

9h30 - Square Saïd Boualam - Bourg-lès-Valence,  
11h00 - Monument aux Morts - Parc Jouvet, Valence,  
12h00 - Stèle AFN - Parc Renée Antoine, Guilhaud-Granges  
(heure à confirmer)

**Rétrospective : Cérémonie à la mémoire de nos défunts laissés en Algérie.**

En ce premier jour du mois de novembre, nous étions réunis au cimetière de Valence pour honorer la mémoire de tous nos morts restés en terre d'Algérie.

Marie-France De Gea, Présidente du CAPFA, Marie Savin, représentant le Centre culturel des rapatriés et Bernard Cini, Président du Cercle algérieniste, ont déposé un chrysanthème au pied de la stèle dédiée aux Français d'Algérie, devant quelques fidèles adhérents et sympathisants.

Après les traditionnels discours, lors de la minute de silence, nombre d'entre-nous ont associé mentalement, les époux Monnerot, le Caïd Hadj Sadok et tous les morts de ce funeste 1<sup>er</sup> novembre 1954 à cet hommage. Nous ne devons pas oublier que cette date, la Toussaint, fête catholique de tous les saints, fut délibérément choisie par les terroristes du FLN pour perpétrer les premiers assassinats de ce qui allaient devenir les événements d'Algérie, que l'état français nommera bien plus tard, Guerre d'Algérie. A partir de ces attentats, le 1<sup>er</sup> novembre 1954 deviendra une date de deuil pour l'ensemble des Français d'Algérie et sera plus connu sous le vocable de *Toussaint rouge*.

Puis, le chant des Africains et la Marseillaise, chantés par les personnes présentes ont clos la cérémonie, avant le salut des porte-drapeaux, par les autorités civiles et les présidents d'associations.

Nous remercions chaleureusement la présence à nos côtés, de mesdames Véronique Pugeat et Virginie Thibaudeau, représentant monsieur Nicolas Daragon, Maire de Valence, de mesdames Eliane Guillon et Geneviève Audibert, représentant madame Marlène Mourier, Maire de Bourg-lès-Valence, ainsi que les présidents d'association et les porte-drapeaux.



**Suite de la Vie du Cercle** ➔

**Bulletin d'inscription au Repas à découper.**



**BULLETIN D'INSCRIPTION AU REPAS DU DIMANCHE 30 NOVEMBRE 2025**

Je soussigné(e) ..... tél. ....

prendrai part au repas du Dimanche 30 novembre 2025 :

.....adulte(s) à 25 euros = ..... euros,

.....enfant(s) à 12 euros (- de 12 ans) = ..... euros,

dont ci-joint, un chèque libellé à l'ordre du Cercle algérieniste.

(date et signature)

A renvoyer au plus tard le **Mardi 25 novembre 2025** à Bernard Cini – 12, Escaliers de Ternis – Le Petit Tournon – 07000 LYAS  
tél. 06 29 58 59 07 - email : [contact@cerclealgerianiste2607.fr](mailto:contact@cerclealgerianiste2607.fr) - MERCI de confirmer par téléphone ou par email

**L'INDIGNITÉ D'UN MENSONGE ET L'INSULTE FAITE AUX HARKIS.**

Alors que la France redécouvre, à travers l'affaire des ossements exhumés du camp de Rivesaltes, le drame vécu par les Harkis - ces Français loyaux trahis puis oubliés - un élu de la République, **Abdelkader Lahmar, député LFI**, élu en 2024 dans la 7e circonscription du Rhône, **a cru bon de qualifier ces hommes de " traîtres "** au sein même de la commission Défense de l'Assemblée nationale.

Ces propos, d'une gravité extrême, constituent une injure à la mémoire, à la vérité historique et à la Nation tout entière.

Ils reprennent mot pour mot la rhétorique du FLN, cette machine de propagande qui n'a jamais pardonné à ceux qui ont fait le choix de la France, au péril de leur vie et de celle de leurs proches.

Mais l'indignité ne s'arrête pas là.

Pour justifier son outrage, M. Lahmar, né en 1971 à Lyon, s'est cru autorisé à inventer une histoire personnelle, prétendant que ses parents auraient été assassinés par l'armée française et des Harkis pendant la guerre d'Algérie - une guerre achevée bien avant sa naissance. Cette falsification n'est pas une maladresse : c'est une manipulation mémorielle, une manière grossière de se donner une légitimité dans la haine, au mépris des faits et de la décence.

Le Cercle algérieniste dénonce avec force l'imposture d'un élu qui se sert de l'histoire pour attiser la rancune, et qui insulte depuis les bancs de la République ceux qui ont défendu la France.

Ce mépris, habillé d'un vernis idéologique, est une gifle donnée à la mémoire des soldats français musulmans, des pères et des fils tombés pour un drapeau qu'ils aimaient.

L'Assemblée nationale ne devrait pas être le lieu où l'on rejoue les haines du FLN.

C'est l'enceinte où la République honore ses morts, respecte ses anciens combattants et se souvient des sacrifices consentis en son nom. Y prononcer des paroles aussi infâmes, au moment même où sont examinés les crédits de réparation en faveur des Harkis, relève d'une provocation inacceptable.

Le Cercle algérieniste, fidèle à son histoire et à son président d'honneur le Bachaga Boualam, grand serviteur de la France et témoin de l'honneur des Harkis fidèles au drapeau tricolore, se tient aux côtés de ses frères harkis, Français d'Algérie à part entière.

Ils sont nos frères de sang, de mémoire et de fidélité.

Ils ont versé leur sueur, leur souffrance et leur espérance pour la France.

Ils méritent non pas l'insulte, mais le respect et la reconnaissance éternelle de la Nation.

Le Cercle algérieniste appelle solennellement le Président de la République, la Présidente de l'Assemblée nationale, et l'ensemble des formations politiques à condamner sans détour les propos de M. Lahmar et à rappeler publiquement que la mémoire des Harkis fait partie intégrante du récit national.

Le silence serait une complicité.

Mais qu'on se le dise : leur fidélité à la France ne sera jamais effacée par le mensonge, ni leur honneur piétiné par la haine.

**Insulter un Harki, c'est insulter la France.**

**Et insulter la France, c'est tourner le dos à ce qu'elle est, à son histoire et à l'idéal qui la fonde.**

Suzy Simon-Nicaise  
Présidente nationale du Cercle algérieniste

**Rétrospective : Les Paras célèbrent la Saint-Michel !**

Le dimanche 5 octobre, nos amis parachutistes de l'APDA célébraient la Saint Michel, leur Saint Patron.

Pour cela, ils avaient donné rendez-vous en l'église de Rompon. La messe était célébrée par le père Bernard que nous connaissons bien. Durant l'office, le président Jean-Claude Pardo prit la parole, ainsi que Guy Raynaud pour une lecture d'un texte biblique. Roger Astier lut la Prière du Para.

Puis, à la sortie de l'église, les participants se sont dirigés vers le monument aux morts de la commune pour une cérémonie patriotique et un dépôt de gerbe, en présence des maires de Rompon, de St Julien en St Alban, de Le Pouzin et de nombreux porte-drapeaux.

Comme de coutume, la cérémonie s'est terminée par "une photo de famille", et la journée, par un bon repas, dans une ambiance " Para ", emplie de chaleur et de camaraderie bien agréable.



A bientôt, dans " La Vie du Cercle " n°166

**BULLETIN D'INSCRIPTION AU REPAS DU DIMANCHE 30 NOVEMBRE 2025**

Je soussigné(e) ..... tél. ....  
prendrai part au repas du Dimanche 30 novembre 2025 :

.....adulte(s) à 25 euros = ..... euros,  
.....enfant(s) à 12 euros (- de 12 ans) = ..... euros,

dont ci-joint, un chèque libellé à l'ordre du Cercle algérieniste. (date et signature)

A renvoyer au plus tard le **Mardi 25 novembre 2025** à Bernard Cini - 12, Escaliers de Ternis - Le Petit Tournon - 07000 LYAS  
tél. 06 29 58 59 07 - email : [contact@cerclealgerianiste2607.fr](mailto:contact@cerclealgerianiste2607.fr) - MERCI de confirmer par téléphone ou par email